

Bâtiment ancien, patrimoine et énergie qui ? quoi ? comment ?

Les autorités intellectuelles et administratives sur le bâti ancien patrimonial

Séminaire interrégional
Arlon (B) - 15 mars 2011

9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture des travaux

Introduction

Patrice Collignon, directeur

Mathieu Fivet, chargé de mission

Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.), Attert (B)

I. De l'identification du bâti ancien d'intérêt patrimonial

Approche des réglementations en faveur du bâti ancien d'intérêt patrimonial

- ♦ Au Grand-Duché de Luxembourg :
 - Les pratiques d'inventaires et leur exploitation
Patrick Sanavia, directeur, Service des Sites et Monuments nationaux, Luxembourg
 - Les réalisations d'inventaires : exemple de terrain
Yves Strittmatter, ingénieur - urbaniste, CO3, Luxembourg
Christine Klein, historienne de l'art, Service des Sites et Monuments nationaux, Luxembourg
 - ♦ En Lorraine (F) :
 - Les méthodes d'inventaire
Mireille-Bénédicte Bouvet, Conservateur régional, Service régional de l'Inventaire général en Lorraine, Nancy (F)
 - L'AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), outil de connaissance et de mise en valeur du patrimoine au service du projet urbain
Elisabeth Blanc et Daniel Duché, Atelier d'architecture et d'urbanisme, Paris (F)
 - ♦ En Wallonie (B) :
 - Les pratiques d'inventaires et leur exploitation
Thérèse Van den Noortgaete, attachée au Service public de Wallonie, actualisation de l'Inventaire du Patrimoine, Mons (B)
 - Des outils alternatifs pour l'identification du bâti patrimonial : la faisabilité de cartes territoriales de patrimoine
Alain Delchef, Secrétaire général, Qualité-Village-Wallonie, Argenteau (B)
- ➔ Débat « Le bâti ancien d'intérêt patrimonial : comment identifier et qualifier ? »

12h30 - 14h00 : Lunch

II. Du dialogue entre énergie et patrimoine

Quelle animation du dialogue ?

- ♦ Pour le bâti classé : comment établir ou améliorer le dialogue entre les gestionnaires du patrimoine et les opérateurs de l'amélioration de la performance énergétique ?
 - Illustration : rénovation d'une ancienne ferme classée à Grand-Halleux (B)
Grégory Vandebussche, propriétaire et ingénieur architecte, Grand-Halleux (B)
- ♦ Pour le bâti non classé : comment inclure la dimension patrimoniale auprès des opérateurs de l'amélioration de la performance énergétique ?
 - Illustration : réhabilitation de l'immeuble situé 2-10, Boulevard d'Haussonville à Nancy (F)
Grégoire André, architecte du patrimoine, Nancy (F)
Rolf Matz, architecte, Nancy (F)

Quelle place pour les associations et organismes de conseil ?

- Le rôle d'un bureau d'étude dans un projet de rénovation basse énergie
Sophie Bronchart, architecte et conseillère en énergie et construction durable, bureau Eureka, Aische-en-Refail (B)
 - Maisons Paysannes de France : une association au service du patrimoine rural
Tony Marchal, Ingénieur, architecte, formateur en bâti ancien et économie d'énergie, Maisons Paysannes de France, Paris (F)
Anthony Koenig, délégué Maisons Paysannes de France pour le département de Meurthe-et-Moselle, Nancy (F)
- ➔ Débat
- Comment développer le dialogue entre énergie et patrimoine ?
 - Comment mettre en synergie les connaissances et les acteurs ?
 - Vers des formes de communication plus adaptées ?

16h30 : fin des travaux

B.A.P.E. : « Le bâti ancien : entre enjeux patrimoniaux et énergétiques »

B.A.P.E. est un projet mené dans le cadre de l'atelier interrégional ATEAR animé et coordonné par R.E.D. Depuis plus de 25 ans, cet atelier constitué de partenaires issus de Wallonie, du Grand-Duché de Luxembourg et de Lorraine réalise des expositions, des conférences et des études en lien avec les différentes facettes du développement rural.

Le projet B.A.P.E. travaille à maintenir l'aspect patrimonial du bâti existant lors d'opérations visant à l'amélioration de la performance énergétique. Il fait suite au projet « Performance énergétique et patrimoine bâti », développé en 2008 et 2009, dont il capitalise les acquis.

Cherchant à intégrer les nouvelles normes et réglementations, ce projet vise à engager une réflexion globale sur les possibilités de conjuguer le respect des qualités patrimoniales du bâti ancien et sa performance énergétique.

Ce projet s'échelonne au long des années 2010 et 2011 au travers des trois axes de travail distincts mais complémentaires qui sont :

- Axe 1 : « Calculs de performance énergétique et bâti ancien »,
- Axe 2 : « Autorités intellectuelles et administratives sur le bâti patrimonial »,
- Axe 3 : « Réalisation de fiches pratiques ».

Informations pratiques

DATE : 15 MARS 2011

LIEU : HÔTEL BEST WESTERN ARLUX
Rue de Lorraine , 6700 ARLON (B)

FRAIS D'INSCRIPTION :

45 € à verser, en indiquant la référence
« BAPE2 », par virement bancaire au compte de :
R.E.D., rue des Potiers, 304 B-6717 Attert

Banque Dexia : IBAN : BE 93-0682-1593-5767
code BIC : GKCCBEBB

Pour la France : BNP Longwy-Haut n° 00009026836
Code banque : 30004
Code guichet : 01262 / Clé RIB : 88

CONTACTS ET INSCRIPTIONS:

Association internationale
Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.)
Rue des Potiers, 304, B-6717 Attert
Tél. : +32 63 23 04 90
Fax : +32 63 23 04 99
Email : mathieu.fivet@ruraleurope.org

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 mars 2011, dans la limite des places disponibles.

Le programme de cette journée est téléchargeable sur le site :

WWW.RURALEUROPE.ORG (rubrique Agenda)

ACCÈS :



*L'hôtel Arlux se trouve à 35 minutes à pied
de la gare ferroviaire d'Arlon*

© FRW

B.A.P.E. est un projet de l'association internationale
Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.)

soutenu par :

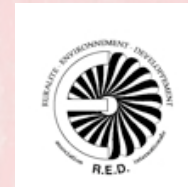
- le Ministère de la Culture du Grand-Duché de Luxembourg
- le Ministère du Patrimoine de la Wallonie
- le Ministère du Développement durable de la Wallonie
- la Communauté germanophone de Belgique
- l'Union régionale des CAUE de Lorraine
- l'Institut du Patrimoine wallon



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

avec la collaboration de :

- l'asbl A.T.E.A.R
- la Fondation rurale de Wallonie



Créée en 1980, l'association internationale **Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.)** revendique la mise en place d'une politique européenne spécifique de développement rural qui s'appuie sur la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement.

Les actions de R.E.D. bénéficient du soutien de la Wallonie et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg.

Produit du premier axe de travail du projet BAPE,
le fascicule de recommandations portant sur les
**«Calculs de performance énergétique
du bâti ancien»**

sera présenté et remis aux participants.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer :
par courrier à RED, Rue des Potiers, 304, B-6717 ATTERT
ou par fax : +32(0)63.23.04.99

Nom : Prénom :

Organisme : Fonction :

Adresse :

Tél. : Email :

Je m'inscris au séminaire et verse la somme de 45 € (lunch compris)

Signature :